

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

11/07/2022

Dossier complet le :

14/09/2022

N° d'enregistrement :

2022-503

1. Intitulé du projet

Immersion de 3 éco-récifs dans l'anse de Sainte Anne

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom PHAZIAN

Prénom Franck

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

KAZARECYCLE

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

PHAZIAN Franck, président de l'association

RCS / SIRET

5 1 4 5 9 2 1 7 9 0 0 0 1 4

Forme juridique Association déclarée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (CPE, IOTA, etc.)
Milieux aquatiques, littoraux et maritime - Catégorie N°9 d : Zones de mouillages et d'équipements légers. - Catégorie N°15 : Création de récifs artificiels	Aménagement de 3 éco-récifs de mouillage dans l'Anse de Sainte-Anne.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

La commune de Sainte-Anne souhaite immerger 3 mouillages à haute valeur environnementale et sociale dans son lagon. Ces structures en qualité d'éco-récif de mouillage seront composées d'un corps mort couplé de micro habitats pour la faune sauvage. Ces micro habitats seront un assemblage non linéaire de bloc de béton. Par ailleurs, les structures étant réalisées par kazarecycle qui est une association d'insertion, la fabrication des éco-récifs de mouillage sera réalisé par des jeunes guadeloupéens en insertion et du RSMA, à partir de matières primaires secondaires issues de l'économie circulaire.

4.2 Objectifs du projet

La pose des mouillages réglementés associée à la mise en place d'une démarche innovante avec l'éco-conception de corps-morts type éco-récif permettra d'atténuer les différentes dégradations que subit actuellement le lagon. Cette "éco-conception" des mouillages se veut intégrée et support de biodiversité.

Le rôle de ces structures est dans un premier temps de préserver les fonds marins, particulièrement les herbiers marins et de les re-dynamiser à travers l'aménagement de micro-habitats situés au niveau de chacun des corps-morts. L'architecture des structures a pour vocation de favoriser leur colonisation par la biodiversité marine, notamment les larves de poisson et les coraux. A terme, le projet vise à créer des zones de mouillages dont les corps-morts deviendront de véritables récifs.

Dans un second temps, la fabrication des éco-récifs de mouillage et leur entretien seront réalisés par des personnes en insertion et des jeunes du RSMA. Ainsi, la zone où sera immergée les éco-récifs de mouillage, servira de support de formation et d'insertion pour les jeunes qui seront sensibilisés à la maintenance et à la gestion des haltes légères de plaisance.

En 2019, le concept d'éco-récifs de mouillage de Kazarecycle associé à l'insertion des jeunes, a été lauréat outremer de la Fondation la France s'Engage. Dans ce cadre, 15 éco-récifs de mouillage doivent être déployés sur le territoire. Le lagon de Sainte-Anne bénéficiera donc de trois de ces éco-récifs de mouillage.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Les travaux prévus consisteront à l'immersion d'éco-récifs de mouillage. Les corps-mort robustes composant leur base seront adaptés aux conditions hydrodynamiques locales et à la taille des navires.

La chape des corps-morts de 2m x 2m, sera conçue à partir de béton adapté aux ouvrages sous-marins.

Les micro-habitats qui permettront la fixation du benthos et la colonisation par la faune marine seront agencés de façon complexe à partir de bambou et de blocs de béton issus de machine à laver. Une analyse chimique des blocs de béton a été réalisée en partenariat avec l'Université des Antilles et a permis de vérifier que ces matériaux ne présentaient pas de risque pour le milieu naturel.

Le corps-mort est ensuite surmonté d'une chaîne, qui accueillera le système de mouillage des navires.

Les travaux de concept et d'immersion sont prévus pour une durée de 4 à 6 semaines (installation de chantier d'insertion, préfabrication des éléments béton et pose). Sur la durée totale des travaux, le temps de pose se déroulera sur 2 à 3 jours si les conditions climatiques sont optimales.

La réalisation des structures est effectuée dans les locaux de l'association Kazarecycle, aux Abymes.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'Anse de Sainte-Anne accueille déjà des bateaux. Afin de limiter leur impact sur l'environnement (destruction des herbiers et des coraux avec les ancres), les éco-récifs de mouillage permettront l'amarrage des navires sans dégradation des fonds tout en proposant un habitat complexe propice à l'accueil de la biodiversité marine.

Afin de juger de l'utilité d'un tel dispositif pour la biodiversité, des suivis scientifiques seront réalisés pour évaluer le potentiel de colonisation des éco-récifs.

Une convention de partenariat est actuellement établie avec l'Université des Antilles pour l'élaboration du protocole scientifique et le suivi scientifique.

Il est prévu, comme le précise l'article R2124-51 du décret n°2011-1612 du 22/11/11, la démolition des équipements et des installations et la remise en état du site à l'issue de la période d'autorisation.

Il ne sera pas envisagé de démolition si l'autorisation est renouvelée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet a été soumis à une demande d'Autorisation d'Occupation Temporaire auprès de la Direction de la Mer. Il est appuyé par la collectivité de Sainte-Anne qui a fourni un courrier de soutien joint à la demande d'AOT.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Emprise au sol d'une structure (2m x 2m)	4 m ²
Emprise au sol total des 3 éco-récifs de mouillage	12m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

L'Anse de Sainte-Anne, Guadeloupe.

Coordonnées géographiques¹ Long. ___° ___' ___" ___ Lat. ___° ___' ___" ___

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. 16° 13' 18" 92 Lat. 6 1° 23' 15" 30

Point d'arrivée : Long. 16° 13' 17" 46 Lat. 6 1° 23' 18" 43

Communes traversées :

Sainte-Anne

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non concerné
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Sainte-Anne
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRN de 2008 de la commune de Sainte-Anne (Risque cyclonique, inondation, liquéfaction et mouvement de terrain) Le site n'est pas inclus dans le zonage du document.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de mouillage se trouve en dehors de tout périmètre maritime inscrit
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone de mouillage se trouve en dehors de tout périmètre maritime classé

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'anse de Sainte-Anne accueille des embarcations qui exercent une pression sur les herbiers marins. La pose des 3 mouillages associés à l'éco-conception de corps-morts type éco-récif permettra d'atténuer ces dégradations, voire d'inverser la tendance. Cette "éco-conception" des mouillages se veut conçu pour favoriser la colonisation par la faune marine. Les sites sélectionnés présentent des zones sableuses sur lesquels seront implantés les structures afin de limiter l'impact.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'emprise au sol maximale sera de 12m ² sur l'ensemble de l'Anse de Sainte-Anne. Elle peut donc être considérée comme négligeable.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est concerné par le risque d'aléas à la houle cyclonique, comme c'est le cas de tous les sites marins situés à proximité de la côte. Les mouillages seront conçus en fonction des conditions hydrodynamiques locales et les mesures de sécurité seront prises en cas d'événement cyclonique.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sa vocation première étant de permettre l'amarrage des bateaux, les éco-récifs de mouillage engendreront une circulation nautique autour d'eux. Cependant, au vue de leur nombre restreint qui est de 3, ils ne devraient pas augmenter considérablement les aller-et-venu déjà existants de part la proximité du site avec le port de Galbas et l'école de voile. De plus, la localisation de leur zone d'immersion est en retrait des activités de baignade de façon à ne pas créer de conflits d'usage.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Les incidences du projet sont susceptibles d'être cumulées avec ceux des deux projets suivants :

Le plan de déviation des sargasses et le projet de port des Galbas, tous deux menés par la commune de Sainte-Anne.

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Afin de s'assurer que les blocs de béton utilisés pour la fabrication des éco-récifs n'ont pas d'effets négatifs sur l'environnement, des analyses ont été réalisées en partenariat avec l'Université des Antilles. Celles-ci ont permis de rechercher les éléments minéraux, d'identifier les constituants et de faire une analyse métabolomique des composés organiques. Ainsi, ces analyses ont montré qu'il n'y avait pas de présence de métaux lourds.

Pour plus de précision les résultats d'analyse sont joint au dossier en annexe.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

6.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou bénéficiaire

Je soussigné, titulaire de la responsabilité de l'ouvrage, certifie que les annexes jointes au présent formulaire de soumission, ainsi que les autres annexes, ont été volontairement transmises.

Obljet

Document Annexe : "Etude de Cas par Cas en vue de l'implantation de 3 éco-récifs de mouillage dans l'Anse de Sainte-Anne" incluant une présentation schématique des structures, illustrant le milieu environnant et apportant des éléments sur la composition chimique des structures.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus.

KAZARECYCLE
17 DES MANDIERS
87139 ABYMES
5145971790004